



Direction de l'Environnement
De l'Aménagement et du Logement de la Martinique
Service Risques, Energie, Climat
Pôle Risques industriels.
Le Lamentin, le 17/06/2020.

Objet : Mise en demeure de régulariser la situation administrative de LOCAVET vis-à-vis de la réglementation ICPE.

Monsieur Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Martinique,

Suite à la mise en demeure en date du 27 novembre 2019 et cité en objet, nous vous transmettons un nouveau dossier de demande d'enregistrement de LOCAVET au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement rubrique 2340.

Ce dossier est fourni en 1 exemplaire papier et un exemplaire numérisé sur clé usb.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter M. Christophe BAPPEL, Directeur Général Opérationnel à l'adresse dirge@menfenil.com ou M. Stéphane CHAIGNEAU à l'adresse supqhse@menfenil.com et au 06 96 40 52 50.

En espérant avoir répondu à vos attentes, veuillez agréer Monsieur, nos salutations.

Christophe BAPPEL
Directeur Opérationnel

FOR 512 vB

